



**TAX JUSTICE
NETWORK
AFRICA**



2024

RAPPORT ANNUEL



Notre vision

Faire de l'Afrique un continent caractérisé par la justice, la prospérité, l'intégration et l'autosuffisance, et capable de valoriser durablement ses ressources afin d'offrir à chaque citoyen une existence digne.



Notre mission

Mobiliser les citoyens africains et interpeller les institutions publiques sur l'urgence d'influencer, et surtout de réformer, les politiques en faveur de la justice fiscale sur le continent.



Nos Valeurs fondamentales

Nous nous engageons à travailler aux côtés des mouvements de défense des droits humains et de justice économique, afin de renforcer la convergence des actions menées en faveur de la justice et des droits humains.



Intégrité

Nous prenons nos décisions dans un esprit de responsabilité mutuelle, d'honnêteté et de transparence, avec la volonté constante de tenir nos engagements et d'obtenir des résultats concrets.



Transparence

Nous privilégions des relations et des communications fondées sur la confiance, le respect mutuel, l'ouverture et la sincérité, et nous veillons à ce que nos actes soient toujours en cohérence avec nos paroles.



Justice

Nous défendons l'égalité des droits, garantissons un accès équitable aux opportunités et nous engageons à agir en toutes circonstances sans aucune forme de discrimination.



Partenariat

Nous réalisons nos objectifs en nous appuyant sur des partenariats stratégiques et sur une collaboration étroite avec nos membres et nos alliés.



Solidarité

Convaincus que la justice fiscale va de pair avec la justice sociale et économique, nous nous engageons à œuvrer aux côtés des mouvements de défense des droits humains et de justice économique, afin de renforcer la convergence et l'impact de toutes les actions menées en faveur des droits et de la justice.

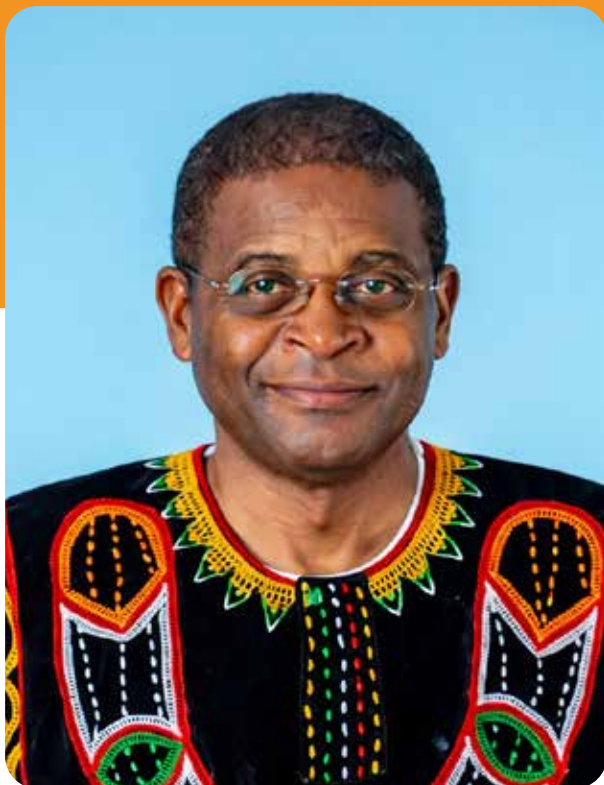
**Présence de
TJNA en
Afrique**



Table des matières



Message du Président du Conseil Exécutif	3	Kenya : tendances de consommation des nouveaux produits du tabac et de la nicotine.....	26
Message de la Directrice Exécutive	4	Afrique de l'Ouest : des politiques et des outils efficaces pour appliquer les directives fiscales liées à la santé	26
TJNA Présentation du nouveau Conseil Exécutif (2024–2027).....	5	NETRIGHT plaide en faveur de réformes fiscales afin d'alléger le fardeau qui pèse sur les femmes au Ghana	26
Résumé exécutif	6	TJNA participe à la 4 ^e Conférence africaine sur la dette et le développement (AfCoDD IV)	27
Coopération fiscale en Afrique : les ministres africains des Finances plaident pour un renforcement ambitieux des capacités	7	Vers un contrat social renforcé : échanges entre OSC de neuf pays africains.....	28
Vue d'ensemble	8	Vue d'ensemble	29
Deuxième session du Comité ad hoc sur la Convention fiscale des Nations Unies.....	9	Cas du Ghana.....	29
Les acteurs de la fiscalité renouvellent leur engagement en faveur d'une position africaine commune concernant la réforme fiscale mondiale	10	Cas du Nigéria.....	29
Intensification des négociations sur la Convention fiscale de l'ONU : soutien des OSC africaines au Groupe africain	11	Cas du Sénégal.....	30
Des réformes de la politique d'investissement pour renforcer les synergies et contenir les fuites.	12	Cas de la République Démocratique du Congo (RDC)	30
Vue d'ensemble	13	Cas du Kenya	30
Série de podcasts de TJNA : Fiscalité en Afrique et Analyse des contentieux pour la justice fiscale	14	Cas de la Zambie.....	30
Un nouvel outil aide les parlementaires à comprendre les complexités de la gouvernance des incitations fiscales	15	Cas de l'Afrique du Sud	30
TJNA et l'ATAF renouvellent leur partenariat pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures en Afrique.....	16	De TJNA : partenariats régionaux et mondiaux	31
Bâtir une vision panafricaine unifiée pour une transition énergétique juste et inclusive	17	Vue d'ensemble	32
Vue d'ensemble	18	Renforcement des engagements dans les arènes régionales et internationales	33
Chaîne de valeur de l'industrie minière africaine : Les OSC appellent à un renforcement du rôle des communautés locales	19	Nos événements phares de 2024	34
Assemblées annuelle 2024 FMI - Groupe de la Banque mondiale	20	Le réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité (APNIFTT)	34
Les militants pour la justice fiscale se réunissent pour promouvoir des réformes durables du financement climatique dans la région	21	Conférence panafricaine sur la fiscalité et les flux financiers illicites.....	34
Lutter contre les inégalités par une fiscalité progressive et redistributive	22	TJNA organise son premier atelier pilote dédié à l'outil de suivi des politiques de lutte contre les FFI.....	35
Vue d'ensemble	23	Le centre de connaissances sur fiscalité et les flux financiers illicites (TIFF HUB).....	35
TJNA a lancé son programme de plaidoyer pour la santé rurale lors d'une réunion inaugurale.....	24	Les initiatives de renforcement des capacités.....	36
TJNA tient une réunion pour faire le point sur les avancées du Consortium africain de la fiscalité du tabac.....	25	ITJA 2024 : Plus de 30 participants formés pour défendre des règles fiscales internationales équitables.....	36
		Renforcer la visibilité et les capacités internes	38
		Renforcement de l'impact.....	39
		Ressources humaines et administration.....	40
		Rapport financier 2024	41
		Nos partenaires et soutiens	43



Message du Président du Conseil Exécutif

Pour l'avenir, TJNA s'engage à étendre la portée de ses programmes, à renforcer sa présence dans plus de pays et à consolider son rôle dans l'élaboration des priorités de la justice fiscale à l'échelle continentale et mondiale.



résultats concrets des politiques publiques. Ces avancées sont le fruit d'une collaboration étroite et continue entre le secrétariat, nos membres et nos partenaires à travers le continent.

En tant que nouveau Président, je réaffirme notre engagement à maintenir la lutte contre les flux financiers illicites au cœur de nos priorités, à promouvoir une fiscalité progressive et redistributive, et à soutenir des politiques publiques qui renforcent l'autonomisation des populations les plus marginalisées, notamment les femmes et les jeunes.

Nous approfondirons également notre engagement dans la conception de politiques fiscales régionales et mondiales qui intègrent de manière authentique les réalités et les priorités de développement de l'Afrique, afin de consolider le contrôle du continent sur ses ressources et de garantir la protection de son avenir économique.

Comme l'a souligné avec conviction la Directrice Exécutive de TJNA, Mme Chenai Mukumba, lors de l'Assemblée Générale, le réseau entre dans une nouvelle phase, portée par un leadership visionnaire, un impact collectif en expansion et une dynamique de croissance stratégique.

Les réalisations de l'année 2024 témoignent de la résilience de notre réseau et de l'audace de la vision qui oriente notre action. Ensemble, nous ferons de la justice fiscale non plus un simple idéal, mais une réalité concrète et vécue par toutes et tous.

M. Jean Mballa Mballa
**Président du Conseil Exécutif
TJNA**

Chers membres, chers partenaires,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de 2024 de Tax Justice Network Africa (TJNA), le tout premier depuis mon élection en tant que Président du Conseil Exécutif pour la période 2024–2027. Mon élection, aux côtés d'une équipe remarquable de membres du Conseil, lors de la 7^e Assemblée Générale Triennale en Ouganda, a marqué une étape importante dans le cheminement de notre réseau vers la promotion d'une justice fiscale renforcée sur le continent. J'ai accepté cette responsabilité à un moment où la nécessité d'actions audacieuses, coordonnées et déterminées n'a jamais été aussi manifeste.

L'année qui vient de s'achever a été un tournant majeur pour le mouvement en faveur de la justice fiscale en Afrique. TJNA a continué de renforcer sa visibilité, sa crédibilité et son impact. Cela se reflète dans sa position de référence dans les négociations menées par l'ONU pour une convention fiscale mondiale, dans ses actions de plaidoyer soutenues dans plusieurs pays africains stratégiques, ainsi que dans l'approfondissement de partenariats qui ont consolidé la voix de la société civile sur l'ensemble du continent. L'augmentation des recettes issues des taxes d'accise dans des pays comme le Ghana en est une illustration. Le revirement face à des décisions politiques régressives au Nigeria, ainsi que les changements majeurs apportés aux régimes fiscaux du Kenya et de la Zambie, témoignent également de l'influence stratégique de TJNA sur des



Message de la Directrice Exécutive

Par ailleurs, nos travaux consacrés à la fiscalité et aux ressources naturelles ont pris de l'ampleur afin de répondre à l'impératif croissant de la justice climatique. La publication de notre rapport phare, *Justice fiscale pour l'action climatique en Afrique*, analyse les interactions entre la fiscalité, les industries extractives et le financement climatique, et met en lumière la manière dont ces dynamiques façonnent des transitions justes dans des pays tels que le Mozambique et la Tanzanie. La participation active de TJNA au Mining Indaba et à Alternative Mining Indaba a confirmé notre engagement en faveur de transitions équitables et d'une gouvernance durable des ressources, tandis que de nouveaux outils ont été présentés pour soutenir le contrôle parlementaire des revenus issus de l'extraction.

Dans le cadre de notre axe Fiscalité et Équité, nous avons renforcé notre appui aux mouvements féministes ainsi qu'aux initiatives promouvant la justice en matière de santé. Le leadership de TJNA en matière de fiscalité du tabac, à travers le Consortium africain de la fiscalité du tabac et nos interventions au Ghana, au Nigeria et au Kenya, a démontré le rôle déterminant de la politique fiscale dans l'amélioration des résultats en santé publique.

À l'échelle régionale, nous avons consolidé le Réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité (APNIFFT) en lançant de nouveaux caucus nationaux et en réunissant les parlementaires pour renforcer l'action collective contre les flux financiers illicites.

Alors que nous tournons la page de 2024, TJNA se félicite des avancées accomplies pour promouvoir un système fiscal et financier africain plus juste, plus transparent et plus inclusif. Guidés par notre mission, nous avons affiché un leadership affirmé, consolidé nos partenariats et influencé des processus politiques clés, tant sur le continent qu'à l'échelle mondiale.

À l'aube de 2025, TJNA avance avec une détermination renouvelée et une vision commune. Les progrès accomplis collectivement témoignent que la transformation n'est pas seulement envisageable, elle est déjà en marche. Nos efforts conjoints dessinent l'horizon d'une Afrique juste, équitable et souveraine.

Solidairement vôtre,

Chenai Mukumba
Directrice Exécutive, TJNA

Chers/chères ami(e)s,

En 2024, TJNA a tenu avec succès son Assemblée Générale Triennale, rassemblant membres, partenaires et parties prenantes de tout le continent afin de faire le point sur les progrès accomplis, de renforcer la gouvernance et de définir l'orientation stratégique du réseau pour les années à venir. Cette rencontre a réaffirmé notre engagement à promouvoir la justice fiscale et l'équité économique en Afrique, par la collaboration, l'obligation de rendre compte et une vision partagée.

Une étape déterminante de notre travail sur la fiscalité et l'architecture financière internationale a été notre contribution active à l'élaboration de la future Convention fiscale des Nations Unies. S'inscrivant dans le mécanisme de coordination interinstitutionnel, aux côtés de l'Union africaine, de l'ATAF et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), TJNA a soutenu le Groupe africain pour garantir des termes de référence solides et a coordonné plus de 100 organisations de la société civile africaine afin de porter des positions unifiées et progressistes tout au long des sessions du Comité ad hoc de l'ONU.

Dans le domaine de la fiscalité et des investissements, TJNA a poursuivi ses efforts pour contrer les pratiques fiscales dommageables, en s'appuyant sur le plaidoyer politique, le renforcement des capacités et le recours à des litiges stratégiques. Le lancement de la boîte à outils sur la gouvernance des incitations fiscales a permis de doter les parlementaires de moyens concrets pour renforcer le contrôle législatif, en complément de recherches menées au niveau national et d'actions de plaidoyer en faveur d'une plus grande transparence des dépenses fiscales et des incitations à l'investissement.

TJNA's New Executive Council



Président : M. Jean Mballa Mballa
Directeur Exécutif du Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire.



Vice-Présidente : Mme Nada Trigui,
Directrice des Opérations, Observatoire Tunisien de l'Économie



Gibons Mwabukusi
Responsable des finances et de l'administration, Policy Forum



Isaac Mwaipopo
Directeur exécutif, Centre for Trade Policy and Development



Bertha Phiri
Directrice exécutive, Malawi Economic Justice Network



Jean Paul Mulyanga
Directeur de programme, Conférence Épiscopale Nationale du Congo



Eunice Musiime
Directeur de programme, Conférence Épiscopale Nationale du Congo



Benedict Doh
Responsable financier, Ghana Integrity Initiative



Marieme Soda MBACKE
Directrice exécutive, Citoyens Actifs pour la Justice Sociale



James Muraguri
Directeur général, Institute of Public Finance

Résumé exécutif



En 2024, TJNA a renforcé sa place comme l'une des voix de référence dans la promotion de systèmes fiscaux plus équitables, transparents et centrés sur les populations à travers l'Afrique. Dans un contexte marqué par l'aggravation des inégalités, les vulnérabilités persistantes liées à la dette et des dynamiques fiscales mondiales en constante évolution, TJNA a défendu des solutions fiscales africaines qui placent la justice, la redevabilité et l'inclusion au cœur de la gouvernance économique.

Grâce à un plaidoyer stratégique, à une expertise technique approfondie et à un travail de coalition soutenu, TJNA a contribué à orienter l'agenda mondial de la réforme fiscale, notamment en appuyant la conception de la Convention fiscale des Nations Unies. Dans le cadre du Mécanisme de coordination interinstitutionnel, aux côtés de l'Union africaine, de l'ATAF et de la CEA, TJNA a apporté un appui technique et stratégique déterminant au Groupe africain, tout en coordonnant plus de 100 organisations de la société civile afin de faire émerger des positions communes et progressistes. Cet engagement collectif a permis de renforcer la position de l'Afrique en tant qu'acteur crédible et uni dans la redéfinition de la coopération fiscale internationale.

Aux niveaux régional et national, le plaidoyer fondé sur des données probantes mené par TJNA a permis d'obtenir des changements politiques tangibles. Au Ghana, au Nigeria, au Kenya, en Zambie et au Sénégal, TJNA et ses partenaires ont défendu la fiscalité du tabac comme un outil à double effet, à la fois pour mobiliser des ressources intérieures et

améliorer la santé publique. Poursuivant cet engagement, TJNA a coorganisé le Symposium africain sur les taxes liées à la santé avec la Banque mondiale, réunissant décideurs, chercheurs et défenseurs afin de concilier les stratégies de financement de la santé avec des réformes fiscales centrées sur l'équité.

TJNA a également renforcé son action sur la gouvernance des investissements et des ressources naturelles, en remettant en cause les incitations fiscales préjudiciables et en reliant la politique fiscale à la justice climatique. La publication phare *Tax Justice for Climate Action in Africa* a mis en lumière les liens entre fiscalité, industries extractives et transitions justes. Par ailleurs, à travers sa participation à des rendez-vous majeurs, notamment Mining Indaba et Alternative Mining Indaba, TJNA a réaffirmé son engagement à faire en sorte que la richesse naturelle de l'Afrique soutienne un développement durable et centré sur les populations.

Une autre innovation clé en 2024 a été le lancement pilote de l'outil de suivi des politiques (Policy Tracker) de TJNA en Namibie, conçu pour suivre, analyser et visualiser l'évolution des politiques fiscales à travers les pays africains. L'outil de suivi des politiques renforce le plaidoyer fondé sur les données, améliore la transparence et fournit aux décideurs et à la société civile des informations en temps réel pour influencer des réformes fiscales justes et efficaces.

Sur le plan institutionnel, 2024 a été une période de renouveau et de croissance. TJNA a consolidé ses structures de gouvernance grâce à une Assemblée générale triennale réussie, renforcé les capacités de son personnel et élargi sa présence régionale via des partenariats stratégiques et des réseaux parlementaires, tels que l'APNIFFT. Ces étapes ont renforcé la résilience organisationnelle de TJNA et l'ont mieux outillée pour avoir un impact encore plus fort dans un paysage politique en évolution.

À l'aube de 2025 et au-delà, TJNA se tourne vers l'avenir avec une détermination renouvelée pour faire progresser la justice fiscale, la souveraineté économique et un développement inclusif, ancré dans les priorités africaines et porté par les voix africaines. Les avancées de 2024 confirment que la fiscalité équitable n'est pas seulement une nécessité économique, mais constitue également un pilier d'une Afrique juste, autonome et digne.

Une nouvelle ère pour l'architecture financière mondiale





Vue d'ensemble

Au début de 2024, TJNA a réalisé d'importants progrès dans la promotion de la justice fiscale internationale, posant ainsi les bases d'un plaidoyer mondial durable. En réponse à l'appel à contributions du Secrétariat de l'ONU, TJNA a [transmis ses recommandations au](#) Comité ad hoc sur la Convention fiscale proposée, en étroite coordination avec l'Union africaine et le Forum sur l'Administration Fiscale Africaine (ATAF).

Lors de la Réunion spéciale 2024 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), TJNA a plaidé pour l'instauration d'impôts sur la fortune nette comme levier de réduction des inégalités et de financement des Objectifs de Développement Durable (ODD). L'organisation a également participé à la 28^e session du Comité fiscal de l'ONU, mettant son expertise au service des débats stratégiques sur la taxation des services transfrontaliers et des patrimoines.

Lors de la première session substantielle du Comité ad hoc de l'ONU, TJNA a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des termes de référence (TdR) de la Convention fiscale des

Nations Unies. L'organisation a suivi de près les positions des pays africains et des pays du Nord, en élaborant des ressources permettant aux organisations de la société civile (OSC) africaines de s'engager plus efficacement dans le processus.

TJNA a coordonné le Groupe de travail africain renforcé des OSC, regroupant désormais plus de 100 organisations, pour soumettre des contributions communes et organiser des discussions politiques sur les questions fiscales. TJNA a également élaboré des fiches d'information et un document de travail afin de contrer la désinformation et de renforcer la perspective africaine.

Lors de la deuxième et dernière session, TJNA a apporté un [soutien technique direct](#) au Groupe africain et, en partenariat avec la Global Alliance for Tax Justice, a contribué à l'adoption des TdR par la majorité des 110 pays participants. Cette étape a mis en lumière l'influence croissante de l'Afrique dans la réforme fiscale mondiale et la puissance de l'action coordonnée de la société civile.

Coopération fiscale en Afrique : les ministres africains des Finances plaident pour un renforcement ambitieux des capacités



À l'aube de l'année 2024, les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique ont invité TJNA, ainsi que d'autres partenaires de la justice fiscale, à renforcer la coopération avec les gouvernements. Cette démarche vise à garantir que les pays africains soient dotés de capacités satisfaisantes pour faire progresser la mobilisation des ressources intérieures et la coopération fiscale de manière durable.

Cette invitation a été formulée à l'occasion de la 56^e session de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la

Commission économique pour l'Afrique (CEA/UNECA), tenue à Victoria Falls, au Zimbabwe, du 28 février au 1^{er} mars 2024.

La Directrice exécutive de TJNA, Mme Chenai Mukumba, a pris part à la conférence et est intervenue lors d'un événement parallèle consacré à la Convention fiscale des Nations Unies, organisé par la CEA. Cet événement a mis en avant les débats sur la réforme de l'architecture financière mondiale et a salué le rôle déterminant de la CEA dans l'appui au Groupe africain, qui est en première ligne des discussions sur les réformes au sein des Nations Unies.



Deuxième session du Comité ad hoc sur la Convention fiscale des Nations Unies



TJNA a pris part, aux côtés des États membres des Nations Unies et d'autres parties prenantes, à la deuxième session du Comité ad hoc chargée d'élaborer les termes de référence d'une Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale. Cette session s'est tenue à New York du 29 juillet au 16 août 2024.

Au cours de cette deuxième session, le Comité ad hoc a examiné et finalisé la version préliminaire des termes de référence de la Convention fiscale des Nations Unies, en vue de sa soumission à l'Assemblée générale des Nations Unies pour examen lors de sa 79^e session en septembre 2024.

En juin 2024, le Comité ad hoc avait publié une version préliminaire des termes de référence en préparation de la deuxième session. TJNA a bénéficié du statut d'observateur dans ce processus et a pu convoquer un groupe de travail qui a soumis des contributions sur la version préliminaire. Le groupe de travail de TJNA a noté que les membres du bureau ne s'étaient pas accordés à l'unanimité sur la version préliminaire et a appelé les États membres à négocier de bonne foi dans le cadre de ces travaux.

MANDAT DE L'ONU (UNTC) CALENDRIER 2024



Les acteurs de la fiscalité renouvellent leur engagement en faveur d'une position africaine commune concernant la réforme fiscale mondiale



Les représentants des États membres de l'Union africaine (UA), des décideurs publics, du secteur privé, de la société civile, des médias, des organisations internationales et des partenaires au développement travaillant sur les flux financiers illicites (FFI) ont adopté une déclaration. Celle-ci réaffirme leur engagement à soutenir l'UA et ses partenaires dans leur plaidoyer pour une position africaine commune dans le cadre du processus mondial de réforme fiscale.

Cette déclaration, baptisée Déclaration de Tunis, a été adoptée lors de la Conférence du Réseau panafricain sur la lutte contre les FFI en Afrique, qui s'est tenue du 26 au 28 juin 2024 à Tunis, en Tunisie. La conférence a été organisée par la Commission de l'Union africaine (CUA) en collaboration avec TJNA et l'ATAF.

« Au cours de ces deux derniers jours, nous avons travaillé avec l'un de nos partenaires régionaux, l'Observatoire tunisien de l'économie, pour mieux comprendre notre rôle en tant qu'OSC dans les réformes fiscales mondiales. Ensemble, en tant qu'OSC, nous avons œuvré à sensibiliser les citoyens aux défis posés par les FFI », a souligné Mme Chenai Mukumba, Directrice exécutive de TJNA.

Mme Mukumba a également insisté sur l'importance de traiter les inégalités dans la répartition des droits fiscaux et a exhorté les participants à exploiter le pouvoir transformateur de la fiscalité pour lutter contre les inégalités de genre à travers l'Afrique.

Dans la déclaration, les participants ont également insisté sur la nécessité de soutenir les initiatives des partenaires, notamment les lignes directrices et les outils d'évaluation des flux financiers illicites, afin de renforcer la prise de décision éclairée et de favoriser des réponses véritablement fondées sur des données probantes face aux défis posés par les FFI. Parmi ces outils figure l'outil de suivi des politiques anti-FFI, un dispositif conçu pour suivre l'adoption des politiques nationales contre les FFI

“ Quand nous abordons la fiscalité et le genre, il est essentiel d'améliorer la collecte de données ventilées par sexe afin de concevoir des politiques appropriées pour lutter contre les inégalités, tout en intégrant cette approche au sein des autorités fiscales, ”

Intensification des négociations sur la Convention fiscale de l'ONU : soutien des OSC africaines au Groupe africain



La société civile africaine s'est engagée à soutenir le Groupe africain dans les négociations en cours sur une Convention-cadre des Nations Unies pour la coopération fiscale internationale, adaptée au contexte africain. Cet engagement résulte des délibérations qui se sont tenues lors de la Conférence régionale des OSC sur les réformes fiscales mondiales, organisée du 22 au 24 juin 2024 à Tunis, en Tunisie. La réunion a été organisée par TJNA en collaboration avec l'Observatoire Tunisien de l'Économie (OTE).

Les participants étaient un ensemble de représentants d'organisations de la société civile, d'organisations confessionnelles et du Réseau parlementaire africain sur les FFI et la fiscalité (APNIFFT). Ils comprenaient également des chercheurs et universitaires originaires de la Tunisie, du Sénégal, de la Namibie, du Ghana, du Kenya, de la Côte d'Ivoire, du Soudan du Sud, de la Libye, de l'Algérie, de l'Éthiopie, de la Tanzanie, de la République centrafricaine, du Libéria, de l'Ouganda, de l'île Maurice, du Nigéria, du Niger, de l'Érythrée, du Malawi, de l'Afrique du Sud, de la Zambie, du Cameroun, du Mozambique, de l'Égypte, de la Mauritanie et du Maroc.

La société civile africaine s'est engagée à soutenir le Groupe africain dans les négociations en cours sur une Convention-cadre des Nations Unies pour la coopération fiscale internationale, adaptée au contexte africain.

**Des réformes de la politique
d'investissement pour renforcer les
synergies et contenir les fuites.**





Vue d'ensemble

En 2024, TJNA a intensifié son plaidoyer en faveur de réformes de la politique d'investissement mettant l'accent sur la création de valeur nationale et sur la réduction des fuites de recettes publiques. Reconnaisant les effets néfastes des incitations fiscales, des contrats opaques et des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États, TJNA a appelé à un changement en faveur de cadres d'investissement transparents, équitables et responsables.

En mettant en avant des politiques qui renforcent les liens locaux, notamment la fiscalité équitable des entreprises multinationales, les exigences de contenu local et les accords sur les bénéfices pour les communautés, TJNA vise à garantir que les investissements directs étrangers contribuent de manière significative au développement durable, plutôt que de faciliter le transfert de bénéfices et les flux financiers illicites (FFI).

Stimuler les débats sur la fiscalité en Afrique

En 2024, TJNA a lancé une série de podcasts en six parties sur les litiges d'intérêt public (PIL), mettant en lumière des affaires de justice fiscale et économique à travers l'Afrique en 2024.

TJNA a également influencé les discussions politiques au Kenya en faisant des interventions orales devant le Comité parlementaire des finances et de la planification nationale. L'organisation a plaidé pour une approche prudente

concernant la ratification de la Convention multilatérale visant à mettre en œuvre les mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Cette démarche a facilité l'approbation parlementaire du BEPS, marquant une étape importante dans la réforme fiscale internationale.

En Zambie, TJNA a collaboré avec des partenaires locaux pour élaborer un document de travail analysant les implications des réformes fiscales mondiales, y compris le projet BEPS et la Convention fiscale des Nations Unies proposée, sur la mobilisation des ressources intérieures en Zambie. De plus, TJNA a coécrit une note de politique pour le T20 appelant à une normalisation des rapports sur les dépenses fiscales à travers l'Afrique afin de renforcer le principe de l'obligation de rendre compte.

Une autre étape importante a été le lancement du kit d'outils sur la gouvernance des incitations fiscales à l'intention des parlementaires. Ce lancement a eu lieu lors d'une conférence régionale réunissant des parlementaires des pays d'Afrique de l'Est et du Sud les 17 et 18 septembre. Ce kit met l'accent sur le rôle des parlementaires en matière de contrôle et de législation afin de renforcer la gouvernance des incitations fiscales. Il facilite l'apprentissage entre pairs en présentant des études de cas sur des réformes réussies menées par des parlementaires.

Série de podcasts de TJNA : Fiscalité en Afrique et Analyse des contentieux pour la justice fiscale

Pour renforcer ses efforts de sensibilisation, TJNA a organisé une série de six podcasts consacrés à l'intérêt public. Cette série de podcasts a pour objectif de sensibiliser le public aux PIL aux injustices économiques et fiscales, ainsi qu'aux flux financiers illicites.

Selon la CNUCED (2020), l'Afrique subit chaque année une perte de 88,6 milliards de dollars, soit 3,7 % de son produit intérieur brut (PIB), due aux flux financiers illicites. Ces flux proviennent de diverses sources, notamment les revenus d'activités illégales, l'évasion et la fraude fiscales, les manipulations de prix de transfert, les opérations de facturation erronées et la corruption.

Les FFI privent le développement social de ressources nécessaires et entravent le financement du développement en Afrique, car ils sapent les efforts déployés pour mobiliser les ressources intérieures. Il en résulte que les gouvernements ne sont pas en mesure de satisfaire aux besoins des citoyens en matière de développement et de contribuer efficacement à la croissance économique.

Cette situation a entraîné une remise en cause systématique des droits humains et économiques, alors même que la plupart des constitutions africaines garantissent la protection des droits humains et que, dans de nombreux cas, les droits

économiques sont justiciables. Obliger les gouvernements à rendre des comptes pour leur incapacité ou leur manque de volonté à offrir des services de base reste une tâche difficile et, dans certains contextes, risquée, selon le niveau de protection des libertés civiles et les ressources dont disposent les organisations d'intérêt public.



Un nouvel outil aide les parlementaires à comprendre les complexités de la gouvernance des incitations fiscales



Les incitations fiscales dommageables sont souvent considérées comme une source de pertes de recettes et d'érosion de l'assiette fiscale des pays. Par conséquent, il est recommandé aux parlementaires d'anticiper ces défis et d'élaborer des stratégies pour y faire face. L'objectif étant d'assurer une meilleure gouvernance des incitations fiscales et des dépenses.

Cette orientation est reflétée dans un outil élaboré par TJNA et son partenaire ACEPIS, qui vise à apporter un soutien technique aux parlementaires en matière de gouvernance des incitations fiscales. Cet outil présente en détail les principes fondamentaux des incitations fiscales, expose les raisons qui justifient une gouvernance rigoureuse et présente les meilleures pratiques ainsi que les principales interventions législatives que les parlementaires peuvent entreprendre pour améliorer la gestion des incitations et des dépenses fiscales.

Intitulé « Gouvernance des incitations fiscales pour la justice fiscale, un kit d'outils destiné aux parlementaires africains », ce kit d'outils examine les incitations fiscales dont l'objectif est d'encourager l'activité économique, notamment les investissements. Parmi ces incitations, figurent notamment les exonérations fiscales temporaires, les abattements pour investissement, les reports d'impôt et les zones économiques spéciales.

REPORT

Tax Incentives Governance for Tax Justice. A Toolkit for African Members of Parliament.



Available to download

 <https://tjna.me/40o6nTs>

Tax Justice Network Africa



RÉUSSITE 2 :

TJNA et l'ATAF renouvellent leur partenariat pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures en Afrique



TJNA et l'ATAF ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur partenariat afin de promouvoir et consolider la mobilisation des ressources intérieures en Afrique.

À l'occasion du neuvième Congrès annuel du Réseau africain de recherche fiscale (ATRN), tenu à Gaborone, au Botswana, les deux institutions ont signé un protocole d'accord définissant les axes de collaboration et de coopération mutuelle. Ce protocole vise à promouvoir la coopération dans plusieurs domaines, notamment le renforcement des capacités, l'expertise technique, l'élaboration de politiques fiscales, la mise en œuvre des discussions du Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites (FFI), ainsi que la promotion de systèmes de taxation progressifs à l'échelle du continent.

Le partenariat prévoit également la mise en place d'une assistance technique, le partage d'informations ainsi que la co-organisation d'événements aux niveaux national, régional, continental et international. Ces efforts permettront de renforcer le plaidoyer à tous les niveaux en vue d'améliorer la mobilisation des ressources domestiques et de stimuler

la recherche ainsi que la production de connaissances. Ils contribueront également à assurer une diffusion efficace d'informations stratégiques sur les nouvelles opportunités de financement et les politiques publiques.

TJNA et l'ATAF entretiennent un partenariat de longue date visant à renforcer la collaboration régionale et à générer des données stratégiques pour appuyer une prise de décision fondée sur des preuves. Ce partenariat permet également de porter la voix de l'Afrique dans les réformes fiscales mondiales. La signature de ce protocole d'accord intervient à un moment crucial, après l'adoption à une large majorité par les États membres des Nations Unies du projet de mandat du Comité ad hoc pour une Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale.

Le partenariat prévoit également une collaboration autour d'événements et de projets phares tels que la Conférence panafricaine sur les flux financiers illicites et la fiscalité (PAC), ainsi que la contribution au suivi du rapport du Panel de haut niveau sur les FFI.

Bâtir une vision panafricaine unifiée pour une transition énergétique juste et inclusive





Vue d'ensemble

Alors que l'Afrique est confrontée à l'urgence de lutter contre le changement climatique, l'appel en faveur d'une transition énergétique juste et inclusive n'a jamais été aussi pressant. Avec plus de 600 millions de personnes sur le continent n'ayant pas accès à l'électricité et une contribution de l'Afrique représentant seulement trois à quatre pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'élaboration d'un narratif panafricain est essentielle pour garantir que l'avenir énergétique de l'Afrique repose sur les principes d'équité, de durabilité et d'autonomisation. Cette vision plaide pour une transition qui donne la priorité aux besoins et aux défis spécifiques du continent, en favorisant des solutions énergétiques vertes capables de créer des emplois, de réduire la pauvreté et de soutenir une croissance économique durable à long terme.

Selon les estimations, un investissement de l'ordre de 7 000 milliards de dollars américains dans le secteur de l'énergie en Afrique pourrait permettre la création de près de 85 millions d'emplois d'ici 2030.

En mettant en avant des solutions portées par l'Afrique, ce narratif vise à garantir que les réformes énergétiques ne se contentent pas d'atténuer le changement climatique, mais qu'elles favorisent également la justice sociale et économique, en particulier au bénéfice des communautés historiquement marginalisées.

En 2024, TJNA a franchi des étapes importantes dans ses efforts de recherche, de plaidoyer et d'engagement. Parmi ses accomplissements majeurs figure la publication de l'article [Tax Justice for Climate Action in Africa](#), une étude approfondie qui analyse la fiscalité, le financement climatique et les industries extractives au Mozambique et en Tanzanie. Après un processus d'évaluation par les pairs et de révision éditoriale, le rapport a été publié au cours du deuxième trimestre.

Par ailleurs, TJNA a pris part à des rencontres clés, notamment à l'événement d'apprentissage *FAIR for ALL Africa* et à la 15^e Alternative Mining Indaba (AMI). Lors de *FAIR for ALL*, TJNA a présenté ses travaux sur la justice fiscale et a co-animé des sessions consacrées au *Fair Tax Monitor*. À l'AMI, dont le thème était « Transition énergétique des minerais », TJNA a co-organisé des discussions sur la justice fiscale dans le contexte des crises climatiques en Afrique.

TJNA a également lancé le Kit d'outils destiné aux parlementaires [pour comprendre les termes fiscaux des contrats miniers](#) lors d'une conférence régionale, offrant aux parlementaires des ressources techniques pour mieux appréhender les contrats miniers.



Au terme de la 15e édition de la conférence [Alternative Mining Indaba](#) (AMI) 2024, les participants ont multiplié les appels en faveur d'un renforcement de la législation et des structures, conformément aux aspirations de la Vision africaine de l'exploitation minière. Ces démarches devraient permettre d'assurer l'intégration et la participation réelles des communautés africaines dans la chaîne de valeur des minerais précieux.

L'AMI 2024, qui s'est tenue sous le thème « Transition énergétique des minerais : donner la priorité aux communautés pour un avenir inclusif et féministe », a permis de réunir plus de 400 délégués qui se sont également engagés à renforcer le mouvement des jeunes et le mouvement féministe pour poursuivre la lutte en faveur d'une transition énergétique juste pour l'Afrique.

Lors de l'AMI 2024, les délégués ont insisté sur la nécessité de renforcer la surveillance des gouvernements et des entreprises minières, afin de lutter contre l'évasion fiscale et de veiller à ce que les revenus tirés des activités extractives bénéficient réellement aux communautés locales. Ils ont également plaidé pour la dépénalisation du secteur minier artisanal et à petite échelle, ainsi que pour la reconnaissance et la protection des droits humains et des droits du travail des mineurs artisanaux, considérés comme des acteurs essentiels de la création d'emplois.

Lors de l'AMI 2024, TJNA et le Tax Justice Network (TJN) ont co-animé une session consacrée à la justice fiscale et à la crise climatique dans les pays africains riches en ressources. Cette session a mis en avant le rôle de la fiscalité

comme levier de réduction des inégalités dans un contexte de crise climatique, en s'appuyant sur les discussions intergouvernementales sur la fiscalité internationale, l'intégration régionale et la coopération.

Intervenant dans ce cadre, Mkhululi Ncube, conseiller politique au Centre africain de développement minier, a souligné l'importance de renforcer la chaîne de valeur minière africaine afin de limiter les pertes de revenus et de garantir une transition inclusive, intégrant pleinement les communautés locales.

De son côté, Nkateko Chauke, directrice des programmes à Oxfam Afrique du Sud, a rappelé que la transformation de la chaîne de valeur minière africaine exige une approche globale, capable de relever le quadruple défi de la justice des ressources, de la justice climatique, de la justice de genre et de la justice fiscale.

" Les initiatives conçues en dehors des structures communautaires échouent souvent. La justice fiscale est au cœur de notre survie, et nous devons unir nos efforts pour que les communautés africaines, en particulier les femmes, puissent réellement bénéficier des retombées du secteur minier ", a-t-elle déclaré.

Intervenant à ce sujet, Mukupa Nsenduluka, chargée de programme au TJNA pour la fiscalité et la gouvernance des ressources naturelles, a souligné l'urgence de transformer les approches afin de répondre aux inégalités croisées liées à l'action climatique et à la justice fiscale. Elle a également appelé les pays du Nord à assumer leur responsabilité face aux injustices climatiques subies par l'Afrique.

TJNA a participé aux réunions annuelles de 2024 du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (GBM), qui se sont tenues du 21 au 26 octobre 2024 à Washington, D.C., aux États-Unis.

Les réunions annuelles FMI-Banque mondiale ont rassemblé des dirigeants des gouvernements, du secteur privé, des organisations internationales, de la société civile et du monde académique venus du monde entier. Elles visaient à poursuivre la recherche d'actions conjointes sur des questions telles que la réduction de la pauvreté, le développement économique et financier international, le renforcement du capital humain et la consolidation de la résilience.

Ces réunions se déroulent deux années de suite au siège du Groupe de la Banque mondiale et du FMI à Washington, D.C., puis sont organisées la troisième année dans un autre pays membre. Le Maroc a accueilli les réunions annuelles de 2023.



Tax Justice Network Africa



ANNUAL MEETINGS
2024 | WASHINGTON DC
INTERNATIONAL MONETARY FUND
WORLD BANK GROUP

2024 Annual Meetings of the International Monetary Fund and the World Bank Group



21-26
OCTOBER
2024



Washington D.C.
World Bank Group Headquarters,
African Union Mission.

Sessions and Meetings featuring Tax Justice Network Africa



23 Oct ✓ **1600-1700 Hrs, (D.C.)**



IMF-HQ2-03B-768B | Virtual via Zoom

Key Lessons Learnt from the Development of the Anti-IFFs Policy Tracker



25 Oct ✓ **0900-1030 Hrs, (D.C.)**



African Union Mission, 1640 Wisconsin Av. NW

Debrief Meeting on The UN Framework Convention on International Tax Cooperation and Implications for Developing Countries

Partners



United Nations
Economic Commission for Africa

Les militants pour la justice fiscale se réunissent pour promouvoir des réformes durables du financement climatique dans la région

Du 30 octobre au 1er novembre 2024, TJNA a organisé à Nairobi, au Kenya, l'événement d'apprentissage de la société civile sur le financement climatique durable et la fiscalité en Afrique.

Cette rencontre a réuni des acteurs de la société civile venus de tout le continent, engagés pour la justice fiscale, la justice climatique et la gouvernance responsable des ressources naturelles. L'objectif était de favoriser la collaboration et de renforcer le plaidoyer collectif en faveur d'une réforme durable du financement climatique dans la région.

L'événement visait à définir des principes directeurs pour une gouvernance durable des ressources naturelles et à promouvoir la justice fiscale et climatique, notamment

à travers des mesures fiscales nationales adaptées aux enjeux climatiques en Afrique. Les participants ont exploré des pistes pour renforcer la gouvernance des ressources naturelles par la fiscalité, examiner les concepts de fiscalité internationale et formuler une déclaration de résultats commune.

Les discussions ont porté sur les fondements de la justice fiscale et climatique, les taxes environnementales et l'efficacité des taxes carbone sur le continent. L'accent a également été mis sur la manière dont l'Afrique peut répondre aux mesures fiscales climatiques internationales et sur l'identification des principaux acteurs influençant la politique climatique mondiale.

Tax Justice Network Africa

Sustainable Climate Finance
A Civil Society **in Africa**
Learning Event

Converging movements

Tax Justice
Combating \$40 billion annual tax abuse in extractives to fund climate action and adaptation in Africa.

Climate Justice
Developing sustainable financing solutions while holding major polluters accountable for climate commitments.

Resource Justice
Ensuring fair distribution of natural resource benefits while protecting host communities and future generations.

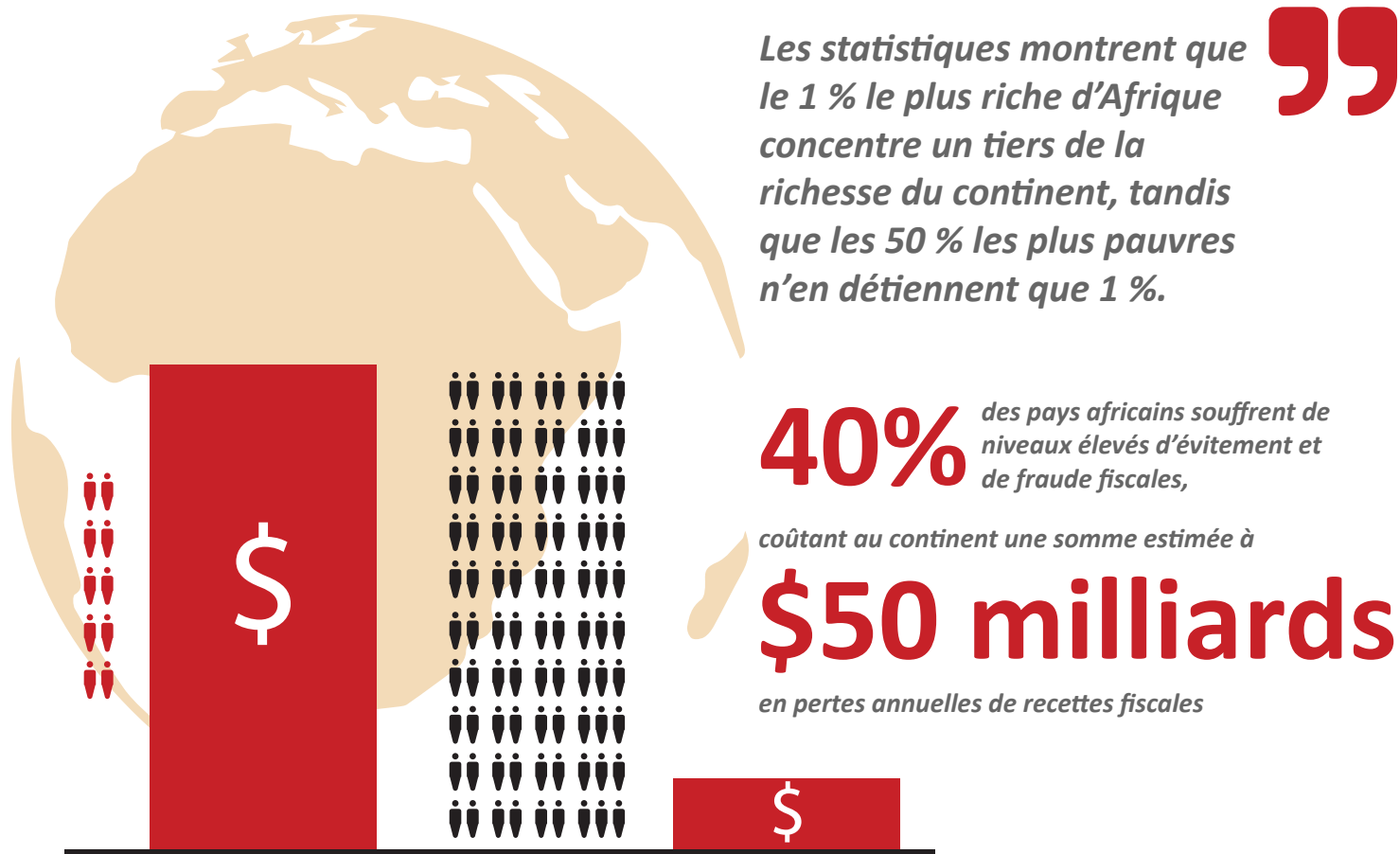
**30th Oct.
1st Nov.
2024**

**Raddison Blue hotel
Nairobi, Kenya**

TAX JUSTICE NETWORK AFRICA

Lutter contre les inégalités par une fiscalité progressive et redistributive





Vue d'ensemble

Dans plusieurs pays africains, les inégalités constituent un frein important au développement durable, alimentant les tensions sociales et limitant la croissance économique. La fiscalité progressive et redistributive constitue un levier essentiel pour réduire ces écarts, en veillant à ce que les personnes les plus aisées et les entreprises multinationales contribuent de manière équitable au développement national.

En instaurant des politiques fiscales ciblant les hauts revenus et les entreprises les plus rentables, les gouvernements peuvent mobiliser des ressources cruciales pour les services publics, comme la santé, l'éducation et les infrastructures, qui profitent particulièrement aux communautés les plus vulnérables.

Par ailleurs, près de 40 % des pays africains sont confrontés à des niveaux élevés d'évasion et d'optimisation fiscale, notamment de la part des multinationales, privant le continent d'environ 50 milliards de dollars chaque année. Un régime fiscal progressif pourrait contribuer à réduire ces inégalités en finançant des services publics et des programmes sociaux essentiels, et en diminuant l'écart entre riches et pauvres. Le Fonds monétaire international (FMI) souligne que des réformes fiscales favorisant l'équité permettent d'augmenter les recettes, de réduire les inégalités et de rendre les pays moins dépendants de l'aide étrangère, tout en favorisant une croissance économique plus inclusive.

En instaurant des systèmes fiscaux qui imposent davantage la richesse, les hauts revenus et les plus-values, les pays africains peuvent créer une répartition plus équitable des ressources. Cela contribue à réduire la pauvreté, soutenir la création d'emplois et améliorer les services publics, participant ainsi à un développement durable et à la réduction de la pauvreté sur le long terme à l'échelle du continent.

En 2024, TJNA a réalisé des avancées significatives dans le plaidoyer pour la fiscalité du tabac, favorisant la collaboration et une prise de décision basée sur les preuves pour renforcer la santé publique et les cadres réglementaires en Afrique. Des réunions mensuelles avec les partenaires en RDC, au Ghana, au Kenya, au Nigeria et dans d'autres pays ont permis de coordonner les stratégies, suivre les progrès et résoudre les obstacles au plaidoyer. Ces efforts ont permis de finaliser les modèles de simulation fiscale (TeTSiM) et de faire progresser la recherche sur les flux financiers illicites ainsi que sur la fiscalité des produits à base de nicotine.

Pour renforcer le plaidoyer, TJNA a collaboré avec l'Université de Cape Town pour lancer le programme *CSO Tobacco Tax Curriculum 101* (Programme de formation de base sur la fiscalité du tabac pour les OSC), une ressource en ligne destinée aux organisations de la société civile.

TJNA a lancé son programme de plaidoyer pour la santé rurale lors d'une réunion inaugurale



TJNA, aux côtés d'autres partenaires du projet Plaidoyer pour la fiscalité du tabac en Afrique (TTAA), a tenu la réunion de lancement du Programme de plaidoyer pour la santé en milieu rural, mis en œuvre sous l'égide du *WITS Health Consortium*, du 8 au 10 juillet à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Cette rencontre a offert une plateforme permettant aux acteurs du contrôle du tabac d'identifier des synergies et de définir le rôle du projet dans le paysage des politiques de lutte antitabac en Afrique du Sud. Elle a également permis d'élaborer conjointement un plan d'action de la société civile pour un plaidoyer ciblé en faveur de réformes politiques.

En juin 2024, l'Afrique du Sud a connu un tournant politique

majeur lorsque le *party African National Congress* a perdu sa majorité parlementaire pour la première fois en trente ans. Cette situation a rendu nécessaire la formation d'un gouvernement d'unité nationale avec d'autres partis, conformément aux exigences constitutionnelles. Ce changement devrait influencer sur la définition des politiques nationales, les priorités pouvant se redéfinir au gré des remplacements ou réaffectations de responsables clés, avec un risque de fragilisation de certaines relations institutionnelles.

Dans ce contexte, il est indispensable de repérer les principaux décideurs et leaders d'opinion afin de guider la planification des politiques en matière de fiscalité du tabac et de gouvernance de la santé.

TJNA tient une réunion pour faire le point sur les avancées du Consortium africain de la fiscalité du tabac



TJNA a accueilli le Consortium africain de la fiscalité du tabac (ATTC) pour sa deuxième réunion stratégique, organisée du 10 au 12 septembre à Flic-en-Flac, à l'île Maurice. Cette rencontre visait à évaluer les progrès réalisés au cours de l'année écoulée dans le cadre des initiatives conjointes, en mettant en avant les activités des partenaires ainsi que les principaux défis identifiés.

L'ATTC est une plateforme collaborative hébergée par TJNA, réunissant des organisations disposant d'une expertise en matière de fiscalité du tabac et engagées dans la promotion de politiques fiscales équitables sur le continent africain. Les

partenaires sont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unité de recherche en économie des produits taxables (REEP) de l'Université de Cape Town, l'ATAF, le Consortium pour la Recherche Économique et Sociale (CRES) et TJNA, avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF).

La réunion a permis de clarifier les objectifs et les stratégies pour les interventions nationales et de mettre en place un plan d'action commun. Par ailleurs, le consortium prévoit d'élaborer des stratégies et de tracer une feuille de route afin de positionner l'ATTC comme référence continentale en matière de plaidoyer et de recherche sur la fiscalité du tabac.

La rencontre a également permis un échange de connaissances et d'expériences avec les autorités mauriciennes des services fiscaux et de la santé. L'île Maurice est en effet le premier pays africain à atteindre le seuil recommandé par l'OMS, selon lequel les taxes totales doivent représenter 68 % du prix de détail complet des produits du tabac. Cette approche permet d'adapter et de partager les bonnes pratiques de l'île Maurice avec les autres pays partenaires du consortium.

Kenya : tendances de consommation des nouveaux produits du tabac et de la nicotine



TJNA a participé au lancement du rapport de la [Kenya's National Taxpayers Association report](#), qui abordait les défis réglementaires liés aux produits de nicotine de nouvelle génération. Présenté sur la plateforme TIFF Hub, le rapport proposait des réformes fondées sur des preuves et suggérait la création d'un fonds dédié à la recherche. Par ailleurs, ce document présente les tendances de consommation des systèmes électronique de délivrance de la nicotine (SEDEN) ou système de délivrance sans nicotine (SEDESN) au Kenya.

Le rapport met également en lumière les défis de santé publique associés à la consommation de ces produits ainsi que les lacunes des politiques visant à en contrôler l'usage. À l'occasion de la 3^e Conférence annuelle sur la fiscalité du tabac, TJNA a également mis en avant des solutions fiscales innovantes et des stratégies de plaidoyer numérique de nouvelle génération.

Afrique de l'Ouest : des politiques et des outils efficaces pour appliquer les directives fiscales liées à la santé

Les pays d'Afrique de l'Ouest ont été invités à renforcer leurs politiques et outils pour appliquer efficacement les taxes sanitaires. Cette recommandation a été formulée lors de l'atelier sur les taxes sanitaires de la CEDEAO, qui s'est tenu du 8 au 9 octobre à Dakar, au Sénégal. Les participants ont évalué les avancées mondiales en matière de taxes sanitaires, en se concentrant sur les nouvelles approches pour concevoir et mettre en œuvre ces politiques dans la région.

Organisé par la Banque mondiale et le Secrétariat de la CEDEAO, l'atelier a offert une plateforme d'échanges et de discussions sur les enjeux clés liés au potentiel des taxes sanitaires, appliquées aux produits nocifs comme le tabac, l'alcool et les boissons sucrées, en tant qu'outil pour améliorer la santé publique, protéger l'environnement et soutenir la durabilité économique.

Les données de la Banque mondiale ont montré que, malgré la directive de la CEDEAO qui fixe des taux ad valorem minimums pour les taxes sur l'alcool, la majorité des pays



privilégient l'application de taxes spécifiques, souvent plus élevées. Il a également été souligné que tous les pays de l'UEMOA respectent ces taux ad valorem minimums, mais que ceux-ci restent généralement inférieurs aux niveaux appliqués pour le tabac.

NETRIGHT plaide en faveur de réformes fiscales afin d'alléger le fardeau qui pèse sur les femmes au Ghana



Dans le cadre du Projet pour le Renforcement de la Justice Fiscale (SCUT), TJNA a consolidé la collaboration et le développement des capacités dans neuf pays africains. Des réunions mensuelles de suivi ont favorisé l'apprentissage entre pairs et permis de suivre la mise en œuvre des actions au niveau national.

Une étape clé a été l'organisation d'une [formation sur la justice fiscale au Ghana, en partenariat avec NETRIGHT](#), au cours de laquelle des journalistes et des organisations de la société civile ont exprimé leur engagement en faveur du journalisme d'investigation et d'un plaidoyer féministe axé sur les flux financiers illicites.

TJNA participe à la 4^e Conférence africaine sur la dette et le développement (AfCoDD IV)

TJNA a pris part, aux côtés de nombreuses organisations de la société civile, à la quatrième Conférence africaine sur la dette et le développement (AfCoDD IV), tenue du 28 au 30 août 2024 à Maputo, au Mozambique.

La conférence AfCoDD IV a été organisée par le Forum et Réseau africain sur la dette et le développement (AFRODAD), en collaboration avec le *Nawi Afrifem Macroeconomic Collective (Nawi)*, le Centre pour la démocratie et les droits humains (CDD) et la campagne *Stop the Bleeding*. La conférence a réuni des citoyens et acteurs africains afin

d'échanger et de débattre des trajectoires du continent vers une autodétermination économique, politique et sociale.

Placée sous le thème « *La crise de la dette en Afrique : perspectives et alternatives féministes panafricaines* », la conférence AfCoDD IV a mis en lumière l'urgence de combler le déficit de propositions alternatives face à la crise de la dette, d'en analyser les impacts distributifs, et de remettre en question les modèles économiques extractifs hérités de l'époque coloniale, qui continuent de renforcer la marginalisation et la subordination des femmes africaines.



Vers un contrat social renforcé : échanges entre OSC de neuf pays africains



TJNA a tenu la réunion de revue à mi-parcours des partenaires du SCUT III, organisée avec l'appui de SEATINI Ouganda, rassemblant des organisations de la société civile de neuf pays africains. Cette rencontre a été l'occasion d'évaluer les progrès réalisés en matière de plaidoyer, de mobilisation des ressources et de lutte contre les flux financiers illicites. Les échanges ont également porté sur les moyens de répondre au mécontentement croissant du public face à la gestion des ressources, en mettant l'accent sur une fiscalité plus équitable, une mobilisation juste des recettes publiques et le renforcement du contrat social entre les États et les citoyens.

Lutter contre les inégalités par une fiscalité progressive et redistributive





Vue d'ensemble

Dans plusieurs pays africains, les partenaires nationaux ont obtenu des résultats significatifs dans la mise en place de politiques fiscales sur le tabac, le renforcement des cadres réglementaires et la réduction de l'ingérence de l'industrie. Ces avancées illustrent l'efficacité croissante

du plaidoyer basé sur des preuves, de l'accompagnement technique et de la coopération entre acteurs multiples, contribuant à la promotion de la santé publique et à la mobilisation durable des ressources domestiques.



Au **Ghana**, par exemple, l'adoption d'une nouvelle loi sur les droits d'accise a permis d'augmenter substantiellement les recettes fiscales générées par le tabac. Entre mai et septembre 2023, les recettes issues des droits d'accise ont progressé de près de 30 % par rapport à la même période en 2022. Cette hausse confirme que la réforme a non seulement renforcé les revenus publics, mais aussi soutenu les objectifs de santé publique. Elle illustre le rôle déterminant que peuvent jouer des politiques fiscales bien conçues pour assurer un financement durable et réduire la consommation de tabac.



Au **Nigeria**, les actions de plaidoyer stratégique menées dans le cadre du *Tobacco Taxation Technical Working Group* ont joué un rôle déterminant dans une décision gouvernementale décisive. Grâce à des arguments techniques solides, le gouvernement est revenu sur sa décision de suspendre les taxes sur le tabac pour 2024. Il s'est également engagé à inscrire la fiscalité du tabac comme mesure budgétaire annuelle, distincte des réformes fiscales globales ; un revers important pour les tentatives d'ingérence de l'industrie et un pas vers un système fiscal renforcé d'ici 2025.



Au **Sénégal**, les efforts de plaidoyer ont contribué à une évolution notable de la politique fiscale, avec une hausse du taux de taxation du tabac de 65 % à 70 % dans la Loi de finances 2024. Cette avancée constitue un signal fort en faveur d'un contrôle renforcé du tabac et d'un meilleur financement de la santé publique. L'engagement continu vise à préserver les acquis tout en mettant les politiques nationales de fiscalité du tabac en conformité avec le protocole de la CEDEAO, afin d'assurer leur durabilité à long terme.



En **RDC**, le lancement du modèle de simulation fiscale sur le tabac (TaxSIM) a marqué une avancée majeure pour renforcer les décisions basées sur des données probantes. Ce modèle permet aux décideurs de mesurer l'impact de la fiscalité du tabac sur la consommation, la santé publique et les recettes, favorisant ainsi des politiques plus efficaces et éclairées.



Au **Kenya**, l'adoption en décembre 2024 des amendements à la Loi sur les droits d'accise a instauré un régime de taxation du tabac plus uniforme et équitable. En harmonisant les taux pour les cigarettes filtrées et non filtrées, la réforme a corrigé d'anciens déséquilibres et réaffirmé l'engagement du gouvernement en faveur d'une fiscalité juste. L'organisation de la 3^e Conférence annuelle sur la fiscalité du tabac a également renforcé le rôle du Kenya comme leader régional dans le dialogue sur la fiscalité et la santé publique.



En **Zambie**, les taxes sur le tabac ont été relevées et un mécanisme automatisé d'ajustement à l'inflation a été mis en place, garantissant l'efficacité des taux dans le temps. Le déploiement pilote de timbres fiscaux numériques constitue une avancée majeure pour renforcer la conformité, limiter le commerce illicite et optimiser les recettes fiscales.



En **Afrique du Sud**, la création de la *Health Tax Alliance* a permis de faire adopter une augmentation réelle des taxes d'accise sur le tabac, traduite par un ajustement de six pour cent dans le budget national. Ces initiatives, appuyées par un renforcement de la collaboration technique avec des institutions de recherche et des plateformes régionales telles que le Symposium sur la fiscalité de la santé et le Consortium africain de la fiscalité du tabac, ont consolidé une approche fondée sur les preuves pour la réforme de la fiscalité du tabac.

De TJNA : partenariats régionaux et mondiaux





Vue d'ensemble

Pour concrétiser sa vision d'une Afrique juste et équitable, portée par une fiscalité équitable, TJNA s'appuie sur un réseau dynamique d'organisations de la société civile, de partenaires stratégiques et d'une équipe de professionnels engagés.

TJNA demeure résolument une institution panafricaine engagée dans l'apprentissage continu, l'adaptabilité et l'innovation. Elle œuvre pour un impact concret en amplifiant la voix du continent, en défendant ses priorités stratégiques et en plaçant les populations africaines au centre de sa mission.

En 2024, TJNA a renforcé sa collaboration avec un réseau diversifié de partenaires régionaux et internationaux afin de maximiser son impact et de promouvoir une action collective en faveur de la justice fiscale. À travers le continent, l'organisation a travaillé en étroite synergie avec des réseaux de la société civile, des institutions académiques et des plateformes politiques pour renforcer les capacités techniques, diffuser les connaissances et coordonner les efforts de plaidoyer. Des initiatives telles que le Consortium africain de la fiscalité du tabac et les coalitions régionales pour la justice fiscale ont joué un rôle clé dans cette dynamique.

Deux réunions régionales ont été organisées en 2024 pour renforcer la coopération au sein du réseau et préparer les membres à l'Assemblée générale. Cette dernière s'est tenue à Kampala, en Ouganda, du 10 au 11 octobre 2024, avec la participation de 37 membres. La transition et l'élection du nouveau Conseil exécutif ont été menées avec succès.

Par ailleurs, le renouvellement du protocole d'accord (MoU) avec l'ATAF a été signé le 2 septembre, lors de la conférence du Réseau africain de recherche fiscale.

Sur le plan international, TJNA a consolidé ses alliances stratégiques avec des organisations telles que l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ), la Banque mondiale et les agences de l'ONU, jouant un rôle clé dans l'orientation des discussions sur la fiscalité progressive, les flux financiers illicites et le financement climatique. Ces partenariats ont été déterminants pour faire porter une voix africaine unie lors des négociations internationales, tout en favorisant l'échange de bonnes pratiques et de ressources pour soutenir des réformes politiques durables.

En 2024, TJNA a accueilli quatre nouvelles organisations membres :

Région	Organisation	Pays
AFRIQUE DE L'OUEST	Network for Women's Rights in Ghana (NETRIGHT)	Ghana
AFRIQUE DE L'OUEST	Consumer Unity & Trust Society ACCRA (CUTS)	Ghana
AFRIQUE DE L'EST	Institute of Public Finance (IPF)	Kenya
AFRIQUE AUSTRALE	Alternative Information and Development Centre Trust (AIDC)	Afrique du Sud

Renforcement des engagements dans les arènes régionales et internationales

En 2024, TJNA a considérablement renforcé son influence tant dans les espaces politiques régionaux qu'internationaux. Au niveau continental, l'organisation a activement collaboré avec l'Union africaine, la CEDEAO et plusieurs gouvernements nationaux afin de consolider la gouvernance fiscale et de promouvoir l'harmonisation avec les protocoles régionaux, en particulier dans des domaines tels que la fiscalité du tabac, la réforme des politiques d'investissement et le financement climatique.

Sur la scène internationale, TJNA a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de l'agenda mondial pour la justice fiscale, notamment grâce à ses contributions au Comité spécial ad hoc des Nations Unies sur la Convention-cadre pour la coopération fiscale, aux réunions de l'ECOSOC et aux sessions du Comité fiscal des Nations Unies.

Les efforts coordonnés de TJNA avec l'ATAF et les acteurs de la société civile africaine ont permis d'amplifier la voix unifiée du continent dans les négociations fiscales mondiales, renforçant ainsi les appels de l'Afrique en faveur de l'équité, de la transparence et de l'inclusivité dans le système financier international. Ces engagements témoignent de la crédibilité croissante de TJNA en tant que leader intellectuel et partenaire stratégique dans la redéfinition des normes mondiales en matière de justice fiscale et budgétaire.



Le réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité (APNIFFT)



À travers le Réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité (APNIFFT), TJNA a réalisé des avancées significatives dans la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) et dans la promotion d'une meilleure gouvernance économique en Afrique en 2024. APNIFFT a élargi son réseau en lançant des caucus nationaux au Mozambique et au Burundi. Ces caucus ont favorisé la collaboration entre les parties prenantes afin de stimuler des réformes politiques renforçant la mobilisation des ressources intérieures. Au Mozambique, des ateliers

de renforcement des capacités ont permis d'améliorer l'expertise locale dans les processus d'élaboration des règles fiscales, reflétant l'engagement de TJNA à consolider la gouvernance fiscale sur l'ensemble du continent.

La réunion régionale de l'APNIFFT pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe, organisée à Harare, au Zimbabwe, du 16 au 19 septembre, a rassemblé des parlementaires de 13 pays, dont l'Afrique du Sud, le Kenya et la Zambie. Coorganisée avec des partenaires tels que AFRODAD, AIDC, Transparency International et ZIMCODD, cette rencontre a porté sur le renforcement des capacités des parlementaires à lutter contre les FFI et à garantir des pratiques d'emprunt responsables. De même, une réunion régionale de l'APNIFFT pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale s'est tenue du 15 au 16 novembre à Kinshasa, en RDC. Placée sous le thème « Renforcer la capacité des parlementaires à lutter contre les FFI et à promouvoir une meilleure gouvernance économique en Afrique », la rencontre a permis d'approfondir les échanges sur l'impact de la dette sur le développement ainsi que sur les stratégies permettant de faire avancer des politiques fiscales plus équitables.

Conférence panafricaine sur la fiscalité et les flux financiers illicites

Au premier semestre 2024, TJNA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'ATAF, a préparé la Conférence panafricaine sur la fiscalité et les flux financiers illicites, qui s'est tenue du 26 au 28 juin en Tunisie. Cette conférence visait à réunir décideurs politiques, experts

fiscaux, organisations de la société civile et autres acteurs clés pour aborder des enjeux cruciaux tels que la justice fiscale, la mobilisation des ressources et la lutte contre les flux financiers illicites.

African Union

PAN-AFRICAN Conference
Fighting IFFs in Africa
26 - 28 June, 2024
Tunisia, Tunisia

PAN-AFRICAN CONFERENCE ON ILLICIT FINANCIAL FLOWS (IFFs) AND TAXATION

THEME: Africa's Tax Agenda in Combatting Illicit Financial Flows: From Words to Action

28th June 2024 | Tunis, Tunisia

Co-organised by **TAX JUSTICE NETWORK AFRICA**

AFRICAN TAX AUTHORITY
AFRICAN TAX AUTHORITY
AFRICAN TAX AUTHORITY
AFRICAN TAX AUTHORITY
AFRICAN TAX AUTHORITY

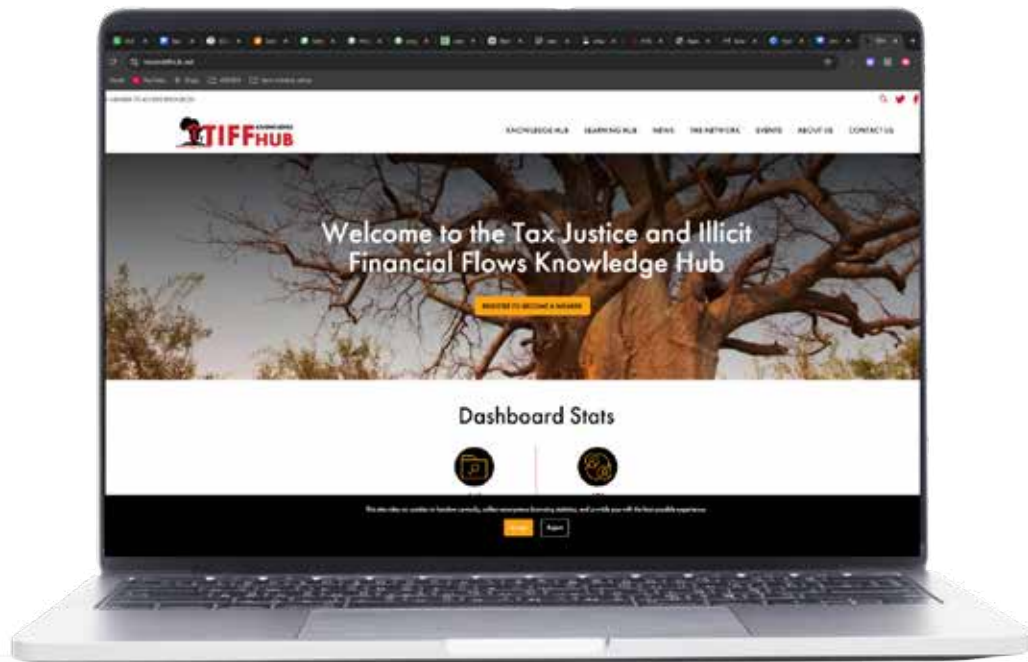
TJNA organise son premier atelier pilote dédié à l'outil de suivi des politiques de lutte contre les FFI

Du 4 au 7 novembre 2024, TJNA a organisé à Windhoek, en Namibie, son premier atelier pilote dédié à l'outil de suivi des politiques de lutte contre les flux financiers illicites.

Piloté par TJNA, en collaboration avec le Département du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie et des minéraux de l'Union africaine (AUC-ETIM) et le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), cet atelier a réuni les principales institutions gouvernementales namubiennes afin de tester l'outil de suivi. Il a également permis d'évaluer collectivement les efforts de lutte contre les flux financiers illicites, un enjeu majeur qui compromet le développement économique et la gouvernance à l'échelle du continent.



Le centre de connaissances sur fiscalité et les flux financiers illicites (TIFF HUB)



Pour renforcer l'engagement des utilisateurs, TIFFHUB a enrichi sa plateforme en ajoutant de nouvelles ressources, notamment des publications et des podcasts, ce qui a permis d'élargir son audience et de diversifier ses contenus. Son rôle dans la production de connaissances sur la fiscalité et les FFI a été mis en avant lors de mini-lancements au Sénégal et au Kenya. Ces événements ont permis de sensibiliser les responsables gouvernementaux, les organisations de la société civile, les universitaires, les chercheurs et les journalistes à l'accès et à l'utilisation de ces ressources pour promouvoir des systèmes fiscaux progressifs et lutter contre les FFI.

La communauté d'action s'est renforcée avec l'adhésion du Centre africain pour la politique énergétique (ACEP), de l'Initiative locale pour le développement intégré (ILDI)

et du Forum pour les politiques, portant le nombre de membres à près de 500.

La 9^e réunion annuelle du Tax Research Network a été l'un des événements majeurs, au cours duquel TJNA a renouvelé son protocole d'accord avec le l'ATAF et présenté le Hub, favorisant les partenariats entre ATAF et l'ICTD.

Par ailleurs, les collaborations avec l'ILDI et l'*Investigative Desk* ont permis de faire progresser la recherche et l'élaboration de politiques sur la fiscalité du tabac, le Hub ayant été initialement présenté par la *National Taxpayers Association* via la publication d'un rapport sur les produits du tabac. À ce jour, 130 publications sont disponibles dans les ressources du Hub.

Les initiatives de renforcement des capacités

En 2024, TJNA a dispensé avec succès la formation intermédiaire de l'Académie internationale pour la justice fiscale (ITJA), en s'appuyant sur une approche progressive construite à partir du module de base.

Ce programme de formation est désormais entièrement développé et soutenu par un système de gestion de l'apprentissage pleinement opérationnel et performant.



ITJA 2024 : Plus de 30 participants formés pour défendre des règles fiscales internationales équitables

35 participants de 16 pays africains ont renforcé leurs compétences lors de l'édition 2024 de l'Académie internationale pour la justice fiscale (ITJA 2024). Cette édition proposait une série de modules de niveau intermédiaire visant à transformer le paysage de la fiscalité et de la gestion des recettes publiques.

TJNA organise cette académie chaque année. L'ITJA 2024 a été organisée en mode hybride sur le thème « *Préparer la prochaine génération de champions de la justice fiscale* ». L'académie a permis de réunir des activistes de la société civile, des journalistes, des activistes religieux et des chercheurs pour mieux comprendre les principaux enjeux de la fiscalité mondiale.

Les sessions en présentiel se sont déroulées à Dar es-Salaam, en Tanzanie, du 19 au 23 août 2024. Avant cet événement, les participants ont suivi une série de sessions préparatoires en ligne, leur permettant d'aborder des concepts techniques plus avancés et de consolider les bases nécessaires pour les modules en présentiel.

Mme Chenai Mukumba, directrice exécutive de TJNA, a déclaré lors de son allocution d'ouverture que l'Académie internationale pour la justice fiscale a pour ambition de proposer des outils concrets susceptibles de renforcer le rôle des participants en tant qu'acteurs du changement en matière de justice fiscale. Elle a souligné que le programme est spécifiquement conçu pour développer le discernement et les compétences en analyse des politiques, essentielles pour évaluer des situations fiscales complexes.

L'Académie a mis l'accent sur une approche pratique et interdisciplinaire de l'apprentissage, combinant cadres théoriques et applications concrètes. À travers des études de cas, des discussions et des exercices interactifs, les participants ont exploré les enjeux fiscaux aux niveaux local et international, en approfondissant des thématiques telles que l'évasion fiscale, les flux financiers illicites (FFI) et la nécessité de réformer l'architecture fiscale mondiale.





TJNA a participé, aux côtés du Centre mondial de politique fiscale de l'Université de Vienne (WU GTPC) et de l'African Tax Institute (ATI), au programme de l'École d'été 2024, placé sous le thème : « Enjeux émergents dans le paysage fiscal international : un environnement en mutation pour la justice fiscale ». L'objectif de cette rencontre était d'examiner l'impact des réformes fiscales internationales sur le plaidoyer pour la justice fiscale.

L'École d'été s'est tenue du 2 au 3 mai 2024 à l'Université de Pretoria, en Afrique du Sud, avec pour objectif de renforcer

les compétences des organisations de la société civile, de plus en plus impliquées au cours de la dernière décennie dans les réformes fiscales.

L'édition 2024 s'inscrit dans la continuité de celle de 2023, qui avait appelé les organisations de la société civile en Afrique à intensifier leurs efforts pour influencer les politiques de mobilisation des ressources intérieures en faveur de systèmes fiscaux transparents et équitables, sous le thème : "Renforcer les capacités des organisations de la société civile dans les efforts de lutte contre les FFI."



**SUMMER 20
SCHOOL 24**

#TaxJusticeAfrica

THEME

Emerging Issues on the International Tax Agenda

The Changing Environment within which Tax Justice is operating' to unpack the impact of the international tax reforms on tax justice advocacy

2 - 3, May 2024

Pretoria, South Africa

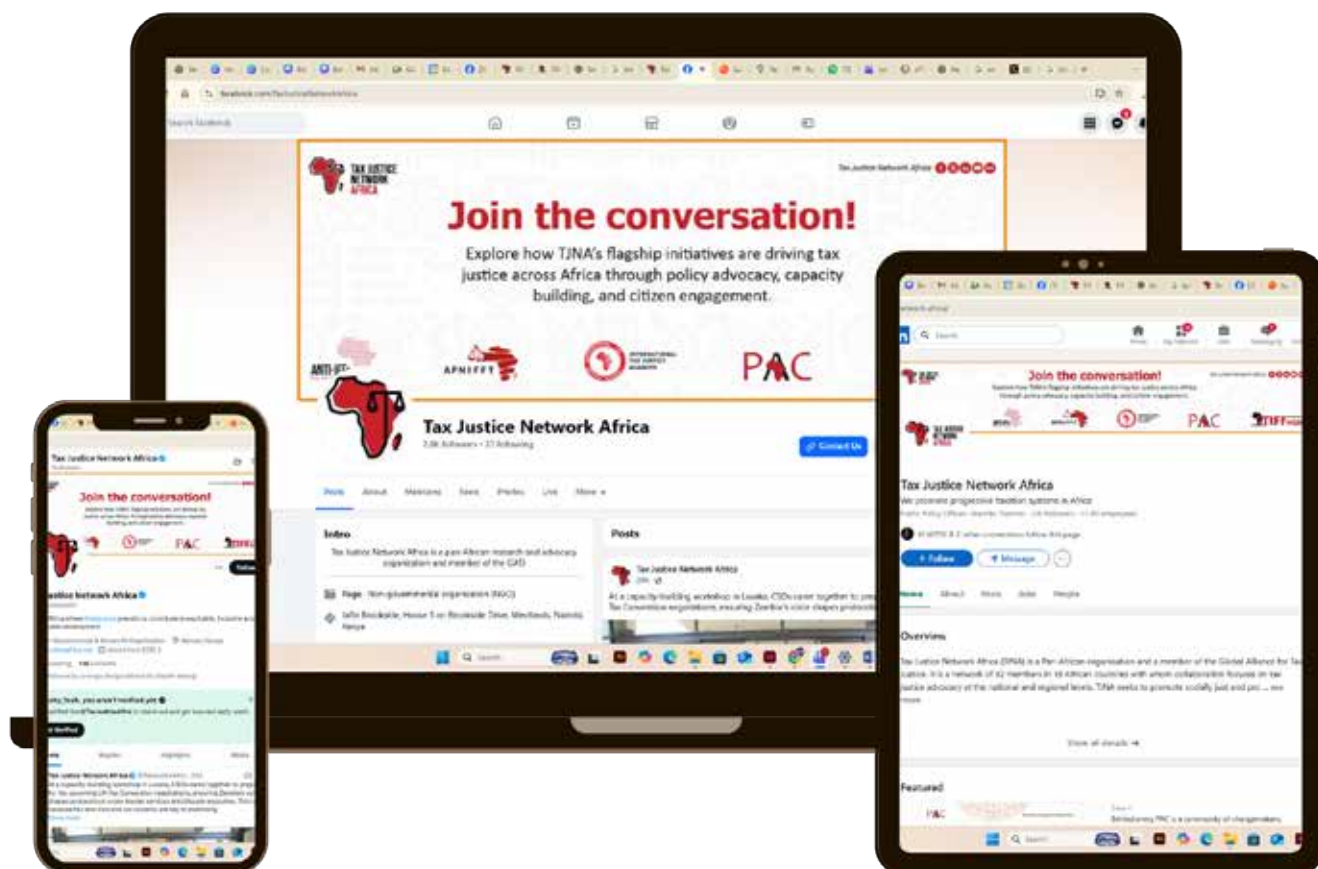
More details tjna.org/SUM2024

Organised by

Renforcer la visibilité et les capacités internes





Renforcement de l'impact

En 2024, TJNA a lancé la mise en œuvre de sa stratégie de communication 2023-2026, laquelle a pour objectif de renforcer le profil de TJNA en tant que partenaire essentiel dans la lutte contre les flux financiers illicites et la promotion de la justice fiscale en Afrique. Le déploiement de paramètres permettant de mesurer l'impact des activités de communication et de sensibilisation a été un point clé de cette stratégie.

Réseaux sociaux et communication TJNA - 2024

Nouveaux abonnés



392



2,250



843

Audience cumulée sur les réseaux sociaux



13,793



10,243



7,614



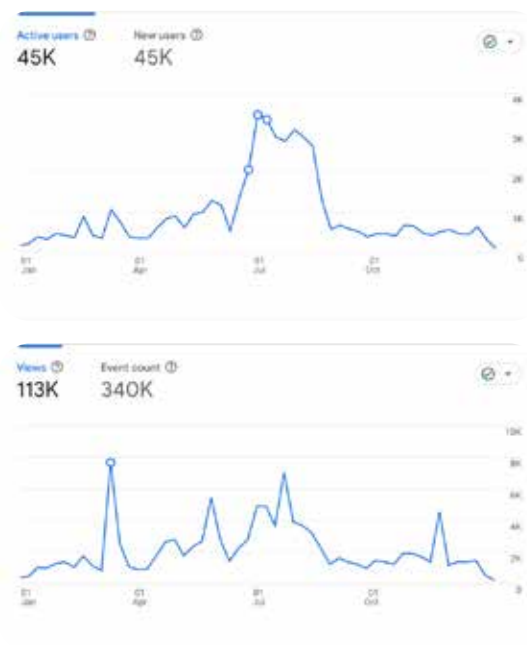
677 abs



1,328



270 écoutes



Mailchimp

118 campagnes diffusées

54,141
E-mail envoyé

L'année 2024 a été une période de transformation pour les départements des Ressources humaines, de la Logistique et des achats, ainsi que des TIC au sein de TJNA. D'importants progrès ont été réalisés dans les domaines du recrutement, de l'engagement du personnel, du développement des politiques internes, de l'efficacité opérationnelle et de l'adoption de nouvelles technologies.

Malgré plusieurs défis, ces départements ont collectivement contribué à faire avancer la mission de TJNA grâce à des initiatives de renforcement des capacités et à l'optimisation des processus. Le présent rapport met en lumière les principales réalisations, les enseignements tirés et les priorités futures pour ces départements en 2024.

1. Recrutement et gestion des talents

- a. De nouveaux collaborateurs ont été intégrés à des postes clés, notamment en communication, en ressources humaines, aux achats et en politiques publiques.
- b. Rationalisation des procédures de recrutement et des stratégies de sourcing, garantissant que les nouvelles recrues soient en adéquation avec les valeurs et les objectifs de l'organisation.

Effectif du personnel	Nombre	%
Femme	21	62
Homme	13	38
Total	34	

Équipe de direction	Nombre	%
Femme	4	75
Homme	1	25



Rapport financier 2024



Résultats financiers et autres éléments globaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Revenus	Notes	2024 Kshs	2023 Kshs
Dons et subventions	4	975 652 697	804 012 198
Autres dépenses (revenu)	5	(120 270 564)	142 374 935
Revenu total		855 382 133	946 387 133
Dépenses liées à la recherche et à l'innovation		290 260 678	228 200 282
Budget consacré à la sensibilisation et au renforcement des capacités		292 244 532	232 553 677
Dépenses relatives au plaidoyer et à l'influence des politiques publiques		285 294 289	228 929 459
Dépenses liées à la gouvernance institutionnelle		106 408 241	112 540 173
Total des dépenses		974 207 740	802 223 591
Résultat (déficit/excédent) avant impôt	6	(118 825 607)	144 163 542
Charge fiscale	7	(10 984 265)	(8 978 763)
Résultat net de l'exercice (déficit/excédent)		(129 809 872)	135 184 779

Rapport financier 2024



Bilan financier arrêté au 31 décembre 2024

Capital engagé	Notes	2024 Kshs	2023 Kshs
Fonds accumulés		79 584 878	209 394 749
REPRÉSENTÉ PAR :			
		79 584 878	209 394 749
Actifs non courants			
Équipement	8	9 386 639	7 177 465
Actifs courants			
Créances	9	111 066 603	72 259 818
Trésorerie en banque et en caisse	10	686 885 508	940 262 609
		797 952 111	1 012 522 427
Passifs courants			
Créances commerciales et autres créances	11	142 335 044	141 396 450
Impôts à payer	14	14 308 145	1 465 644
Produits constatés d'avance	12	585 110 683	667 443 049
		727 753 872	810 305 143
Capital de roulement net		70 198 239	202 217 284
		79 584 878	209 394 749

Fonds cumulés

Actifs courants nets

2024
79,584,878/-

2023
209,394,749

2024
70,198,239/-

2023
202,217,284

Nos partenaires et soutiens



act:onaid
denmark



BILL & MELINDA
GATES *foundation*



 **Diakonia**
People Change the World

 **Financial
Transparency
Coalition**

 **FORD
FOUNDATION**

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

 **GLOBAL
ALLIANCE
FOR TAX
JUSTICE**

 **Ministry for Foreign
Affairs of Finland**

Nos partenaires et soutiens



Norad



OPEN SOCIETY
FOUNDATIONS



OXFAM Novib
AMBASSADEURS VAN HET ZELFDOEN



WILLIAM + FLORA
Hewlett
Foundation



TWN Africa
Third World Network Africa

Wellspring
Philanthropic Fund



Women's Environment
& Development Organization



Tax Justice Network Africa

Jaflo Limited | Block 3 | 106 Brookside Drive | Westlands

P.O Box 25112-00100 Nairobi Kenya

Email: info@taxjusticeafrica.net

Tel: (+254) 728 279 368

www.taxjusticeafrica.net